



Évreux, le 17 janvier 2017

## HÉBERGEMENT D'URGENCE ACTIVATION DU PLAN GRAND FROID

En raison de la baisse importante des températures cette semaine annoncée par Météo France, le ministre de l'intérieur a déclenché le plan grand froid sur l'ensemble du territoire.

Dans l'Eure, les températures oscilleront entre -5° et -7°.

Un dispositif d'urgence sociale fonctionne toute l'année avec la pérennisation de 240 places d'hébergement ainsi que des maraudes réparties sur l'ensemble du territoire, mobilisables par le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO – n° d'appel : 115) en partenariat avec les associations et les centres communaux d'action sociale qui gèrent des structures d'accueil.

Avec le plan grand froid, ce dispositif est renforcé, portant le dispositif d'hébergement d'urgence à 310 places. En complément, les trois sites d'accueil de jour du département étendent l'amplitude horaire d'ouverture et la maraude est intensifiée.

Par ailleurs, toute personne sollicitant le 115 recevra une proposition de mise à l'abri.

L'objectif du gouvernement est de garantir un hébergement à toute personne, en particulier durant cette période.

Le préfet de l'Eure, appelle par conséquent, l'ensemble des eurois à faire preuve de solidarité et à signaler toute personne sans domicile en composant le 115.

La direction départementale de la cohésion sociale, les services de secours, les collectivités locales et les associations restent fortement mobilisés au service des publics fragiles durant cette période.

Vous trouverez ci-dessous, les comportements à adopter pendant cette vague de grand froid :

**En période de froid extrême, restez chez vous autant que possible et redoublez de prudence si vous devez absolument sortir :**

- Évitez de vous déplacer, à pied ou en voiture, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.
- Même si vous êtes en bonne santé, limitez les efforts physiques et les activités à l'extérieur.
- Le froid demande des efforts supplémentaires au corps, notamment sur le plan cardiaque.
- Nourrissez-vous convenablement; ne consommez pas abusivement d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.

- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations, ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.

**Si vous devez impérativement sortir :**

- Adaptez votre habillement : couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid (les pieds, les mains, le cou et la tête). De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.
- Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.
- Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, un téléphone et des médicaments au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.
- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue appelez le 115.

**Si vous êtes obligés de sortir avec un nourrisson ou un enfant :**

- Habillez-le chaudement et couvrez-le, le plus possible.
- Transportez de préférence votre enfant dans les bras, dans un landau ou une poussette afin qu'il puisse bouger régulièrement.

**CONTACT PRESSE :**

Service départemental de la communication interministérielle  
Tel : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : [pref-communication@eure.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure.gouv.fr)